

Admission master droit

Par **nguyen**, le **04/11/2018** à **14:20**

Bonjour,

J'ai fait une l1 en licence d'histoire et je suis actuellement en L1 droit. Pour les inscriptions en master, faudra t-il que je présente mon relevé de notes de ma l1 histoire ou seulement les relevés de notes de mon parcours juridique?

merci de votre réponse.
Léa.

Par **Visiteur**, le **04/11/2018** à **14:55**

Bonjour,

En principe, il vaut toujours mieux présenter tous les relevés de notes, même s'ils ne sont pas bons, que de les masquer.

En effet, c'est pratiquement toujours pire de ne pas les donner et ça finira par se retourner contre vous.

Bon courage !